

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/YEM/18/Add.1

13 juillet 2007

(07-2978)

Groupe de travail de
l'accession du Yémen

Original: anglais

ACCESSION DU YÉMEN

Questions et réponses additionnelles

Addendum

Législation

Les textes ci-après, communiqués par la délégation de la République du Yémen, peuvent être consultés¹ au Secrétariat (Division des accessions, bureau 1126) et obtenus sous forme électronique, sur demande, à l'adresse suivante: accessions@wto.org:

1. Loi n° 4 du 1^{er} avril 1993 sur les zones franches;
2. Décret-loi républicain n° 127 du 26 avril 1997 sur la création du Conseil suprême pour le développement des exportations, et de son bureau technique;
3. Loi n° 32 du 28 juin 1999 sur la phytoquarantaine;
4. Loi n° 44 du 13 octobre 1999 sur l'Organisation de normalisation, de métrologie et de contrôle de la qualité;
5. Loi n° 19 de 2001 sur la taxe générale sur les ventes et modifications de la Loi n° 42 du 18 juillet 2005;
6. Loi n° 24 du 20 juillet 2002 sur les mines et les carrières;
7. Loi n° 17 du 22 août 2004 sur l'administration et la protection des animaux d'élevage; et
8. Projet de loi sur les mesures de sauvegarde et la protection de la production nationale contre les effets des pratiques commerciales internationales préjudiciables.

¹ En anglais seulement.